

Date de location

Nom du locataire

Nom de l'agent communal

Mis à jour le 20 juin 2023

Désignation	Quantité avant location	Manque après location	Observation
CUISINE			
Réfrigérateur (grand)	1		
Plaque électrique vitro	1		
Four électrique	1		
Cafetière à filtre	1		Utiliser le filtre fourni
Tireuse à bière		Ne pas utiliser	
MOBILIER			
Chaise	31		
Banc en bois	2		
Table plastique (8 personnes)	1		
Table en bois (4 personnes)	3		
VAISSELLE			
Assiette plate	62		
Pichet plastique	46		
Pichet en verre	2		
Fourchette inox	56		
Couteau inox	52		
Petite cuillère	59		
Plateau inox	5		
Plateau plastique (différentes grandeurs)	9		
Plateau autre	8		
Plat pour Four (grand)	2		
Plat en verre (petit)	6		
Sauteuse avec couvercle (petite)	1		
Passoire	1		
Saladier plastique moyen	7		

Couteau à viande	2		
Couteau à pain	3		
Fourchette (barbecue)	1		
Spatule inox (barbecue)	1		
NETTOYAGE			
	Réalisé	Non réalisé	Observations
Salle			
Cuisine			
Sanitaire			
Table plastique			
Table en bois			

L'état des lieux, avant location, a été réalisé par l'agent communal et le locataire le :

L'inventaire de la vaisselle est réalisé par l'agent communal avant l'état des lieux. Si le locataire souhaite contrôler l'inventaire, à sa charge de tout reconstituer et de formuler ses observations sur le répondeur de la mairie.

Observations :

Fait à Montagnole, le

Signature du Locataire
Précédée de la mention
"Lu et approuvé"

L'agent communal

Après la location, les clés de la salle sont à restituer en mairie au plus tard le lundi pour la location du week-end et le pour la location en semaine.

Après l'utilisation de la salle, l'inventaire de la vaisselle sera réalisé par l'agent communal le

Observations :

Fait à Montagnole, le

Signature du Locataire
Précédée de la mention
"Lu et approuvé"

L'agent communal